



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cures

Question écrite n° 11132

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le dernier colloque organisé par le Conseil national des établissements thermaux sur le thème : « le thermalisme : enjeux et perspectives ». Ce colloque a parfaitement mis en lumière la volonté du Gouvernement de voir le thermalisme se diriger vers des activités complémentaires ou nouvelles ouvrant la profession vers de nouveaux débouchés médicaux. L'accord du 30 juin 2006 conclu entre les caisses de sécurité sociale et le Conseil national des établissements thermaux permettant une revalorisation de 6 % du forfait thermal va également dans ce sens. La conjugaison de ces efforts devrait conduire à terme à un regain de l'activité thermique. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les projections statistiques et prévisions établies par ses services en termes d'activité de développement ainsi que les incidences attendues sur l'économie locale et l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11132

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2007, page 7218

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)